

VITE QUE L'ON S'ATTOUPE ...

Michel LARRIVÉ



Francis de BARBEYRAC président de notre Amicale des Officiers de la Promotion (AOP) pendant dix-huit ans est décédé le 27 décembre 2020. Cet album du cinquantenaire de notre promotion restera son projet. En demeurant fidèle à Francis, il fallait surtout et plus encore apporter témoignage de l'indéfectible esprit de promotion nous animant et dont il sut entretenir la flamme.

« Vive la vie » On se souviendra toujours de cet hymne concluant les éditoriaux de Francis adressés à l'A.O.P . Il fut un amoureux de la vie qui évoquant la mort, la définissait comme « un gigantesque évènement personnel, un tout petit évènement banal de la vie de l'immensité humaine ». Cette citation fut couchée sur un petit recueil émouvant remis par l'un de ses petits-enfants, à tous ceux d'entre nous qui avaient pu accompagner son grand-père vers sa dernière demeure le 4 janvier 2021. Nous venions en accédant aux souhaits de la famille

de chanter « La Prière », texte de l'aspirant ZIRNELD dont l'EMIA avait fait son chant de tradition. Instants d'intense émotion, cependant surmontée par chacun d'entre nous. Hommage renouvelé à un homme d'exception, qui avait écrit :

« J'ai souhaité que notre association prépare un recueil d'expériences vécues lors de notre vie d'homme ou de notre carrière. Cela, que ce soit comme Officier ou plus simplement au cours de nos vies d'homme. »

Quel devait être, dans ce cadre ainsi fixé mon apport personnel ? Tant de choses à dire. Il me fallait choisir. Enfants du baby-boom, notre carrière militaire s'est inscrite dans la période dite de guerre froide, marquée de relations internationales tendues. Notre génération a été épargnée, au contraire de celles de nos grands-parents et parents ayant subi les affres des deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle, au bilan humain très lourd. J'ai fouillé dans mes souvenirs, à la recherche de faits, d'anecdotes, de documents divers, d'objets. Je ressentais que cet ensemble hétéroclite échappant à l'oubli constituait un lieu de mémoire. Une citation de Lamartine me le rappelait « Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? »

Je m'engage en 1968 dans les Transmissions. Je quitterai le service actif en 1998, ayant entre temps rejoint l'Artillerie à la sortie de l'EMIA puis plus tard le cadre spécial. Trente années d'active prolongées par un parcours dans la réserve opérationnelle comme formateur d'officiers et de sous-officiers, complétées par le bénévolat au profit de diverses associations. De mes années d'active, mes « trente glorieuses » telles que je les qualifie bien immodestement, je n'ai pas de faits de guerre à raconter. L'état de mes services écrit avec la froideur et la précision d'un document administratif appelé à être versé aux archives, retrace mon parcours et mentionne l'avancement dont j'ai bénéficié au cours de ces années, du grade de caporal à celui de colonel. Au chapitre « campagnes » de ce document, un tableau vide (1). Je n'allais pas m'inventer un parcours guerrier ! Devais-je pour autant « raser les murs » ? Certes non ! Je reste fier de ma carrière dans l'armée de terre. M'est alors venue l'idée d'évoquer la période antérieure à mon engagement. Celle qui de septembre 1961 à janvier 1968, a motivé mon parcours militaire : mes années d'enfant de troupe. Elles furent déterminantes, sans doute comme pour mes camarades AET formés au métier d'officier au sein de la onzième promotion de l'EMIA.

Je dois beaucoup aux EMP de Tulle, du Mans et d'Aix en Provence. Le port de l'uniforme, le cérémonial militaire de rigueur, les monuments, les stèles, les plaques commémoratives

érigés en leur sein, rappelant le sacrifice de leurs anciens, autour desquels nous nous rassemblions au quotidien pour la cérémonie des couleurs, tout concourait à rappeler qu'au bout du chemin à parcourir dans ces écoles, il y avait le service des armes. C'était inscrit dans le contrat. Rembourser l'ensemble de frais de scolarité supportés par l'État ou s'engager. La devise de l'EMPT de Tulle le rappelait implicitement...

BIEN APPRENDRE POUR MIEUX SERVIR

Tulle, Le Mans, Autun, Billom, Les Andelys, Aix, Koléa



TULLE 1963. L'ARRIVÉ en 4^{ème}

La plupart des EMP ont été dissoutes. Ne subsistent pour l'armée de terre que celles d'Autun, d'Aix, de La Flèche, de Saint Cyr l'Ecole. Il me plaît d'imaginer que dans tous ces lieux, pour qui se souvient peut-être de ces jeunes enfants en uniforme bleu, coiffés du béret au port parfois fantaisiste défilant derrière les fanfares de leur école, s'élève en écho lointain le chant des enfants de troupe « Vite que l'on s'attroupe/Voilà les enfants de troupe/ Ce sont les bons garçons/ Des écoles d'éducation »

« Une fois la route tracée, on ne peut pas ne pas poursuivre » a écrit Antoine de Saint Exupéry. Les AET ont suivi la route ouverte du fait de leur passage dans ces écoles avant d'entrer à COËTQUIDAN en septembre 1971. C'est aux écoles militaires préparatoires que je rends ce deuxième hommage., ainsi qu'à mes camarades AET de la Souvenir qui les ont fréquentées (2).

Année 1961...J'entre à Tulle en septembre, admis à l'examen d'entrée dont les épreuves se sont tenues par un beau jour de mai à AUXERRE, ma ville natale (3) au sein du quartier Faidherbe. Le 5^{ème} RTM (régiment de tirailleurs marocains) y tenait alors garnison avant sa dissolution en 1965. Sur la place d'armes, se déroulait le sacrifice rituel du mouton, tradition musulmane de l'Aïd-el-Kébir commémorant le sacrifice que Dieu demanda à Abraham pour éprouver sa foi. Regards interrogatifs des quelques enfants de l'Yonne convoqués au chef-lieu du département, observant, les yeux écarquillés, au cours d'une pause aménagée entre deux épreuves, un cérémonial si étrange pour nous.

Année 1961 encore : L'ESMIA de Coëtquidan se scinde en deux écoles bien distinctes :

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr de recrutement direct sur concours, forte de ses traditions et de son histoire prestigieuse commencée en 1802, poursuit sa route. L'EMIA de recrutement sur concours interne, notre école, s'évertue depuis 60 ans à tracer la sienne, selon les mêmes exigences que son aînée, pour la grande fierté de ses élèves. Quelles que furent les circonstances, nous avons tous servi notre France avec rigueur et disponibilité en nous préparant à l'engagement armé. Les soldats du contingent issus de la conscription furent nos compagnons d'arme, venant tous les deux mois jusqu'en 1996, servir nos armées, servir la Nation. Ils avaient, lors de ce parcours initiatique du service militaire, l'occasion de vivre un temps de solidarité et de camaraderie partagée par une classe d'âge se retrouvant dans le brassage social constitué par le service militaire, tant qu'il est resté universel et obligatoire. C'est ce 3^{ème} hommage que je rends aux jeunes Français venus, à nos côtés, servir leur armée.

(1) Etat modèle 314-1/67 sous timbre du bureau chancellerie du ministère de la Défense renseigné selon l'instruction n°15500/TPM/1B du 8 mai 1963 ... Le mien est signé du capitaine Dominique PERSONNE. (épouse de Daniel, notre camarade de promo...)



2) A mes camarades anciens enfants de troupe de la Souvenir (plutôt discrets pendant notre année à Coët,

BOUTIÉ, CLERC, COFFRAND, CHRISTIEN, GERMAIN, GIRARD, GRANDGENEVRE, KERFYSER, LABAT, LÉPINE, MENIL, MOREAUX, PAILHES, PALMA, POPELARD, et nos 3 camarades disparus : CAMILLIERI, VANDERHAEGUE, et CONTER.

(3) Le quartier Faidherbe abrite de nos jours un lycée hôtelier, proche de quelques centaines de mètres de mon lieu de naissance, la gendarmerie du 35 rue des Migraines, rebaptisée rue du colonel Arnaud BELTRAME, major de sa promotion EMIA, mort en héros en mars 2018, tombé sous les balles des terroristes islamistes à Trèbes, alors qu'il avait voulu se substituer à un otage retenu dans une grande surface à quelques kilomètres de Carcassonne.

(4) Le quartier MARBOT (image en arrière-plan ci-dessus) solidement ancré sur un promontoire dominant Tulle a abrité une partie de notre école. Il fut jadis un séminaire, une prison avant de devenir caserne une bonne partie du siècle dernier. Il abrite aujourd'hui le Conseil départemental. En mai 2010, pour le centenaire de la création des écoles militaires préparatoires, les AET de la Corrèze y avaient été chaleureusement accueillis par le président du conseil d'alors, François HOLLANDE.

Je précise que le fait que le quartier MARBOT ait abrité une prison ne signifie pas que nous y fûmes à notre tour incarcérés, même si le régime de l'internat y était la règle !